Avis important

Nous tenons à informer nos lecteurs que nos services de publicité n'ont pas cessé un instant de fonctionner normalement, malgré la destruction de nos bureaux par l'incendie.

Nos clients, nos correspondants, dépositaires et vendeurs, peuvent donc être assurés, comme par le passé, de l'exécution parfaite et rapide de leurs ordres.

Le grave différend anglo-soviétique

LA NOTE DE PROTESTATION ADRESSÉE PAR MOSCOU A LONDRES

Dans la note remise au gouvernement de Londres, celui des Soviets déclare que le raid contre l'Arcos est un fait absolument sans précédent dans les annales de la cité de Londres et son but ne pouvait être que le désir de nuire aux intérêts soviétiques, rattachés à l'activité de l'Arcos, en compromettant cette dernière.

Cet acte constitue une violation flagrante du traité soviéto-anglais de 1921. La note indique qu'une incursion dans une institution gouvernementale quelconque, de la part d'un autre Etat, en dehors des droits contractuels qui lui sont accordés, est un acte hostile des plus graves menaçant le maintien ultérieur des relations. Elle souligne que la délégation commerciale n'a donné aucun prétexte par son activité à une pareille incursion.

Les autorités de la police ayant privé les représentants de la délégation commerciale du droit d'assister à la perquisition, ont enlevé à cette perquisition toute signification formelle.

La note, après avoir rappelé l'incursion faite récemment en Chine, souligne que le gouvernement anglais désire apparemment faire en sorte que la tension des relations soviéto-anglaises atteigne le plus vite possible ses limites extrêmes.

La note se termine par ces mots :

Le gouvernement soviétique se croit en droit de réclamer du gouvernement de la Grande-Bretagne la réponse claire et sans équivoque, dont on puisse tirer les conclusions nécessaires. Il se réserve en même temps le droit de demander réparation pour la violation des engagements contractuels par le gouvernement de Grande-Bretagne, pour les outrages infligés et pour les dommages matériels causés par les agissements de la police.

DES PERSONNALITÉS ANGLAISES ÉMARGERAIENT AU BUDGET DES SOVIETS

Selon une dépêche de Londres, le bruit s'accrédite que la police a découvert, dans les locaux de l'Arcos, la liste de toutes les personnalités britanniques ou demeurant en Angleterre, qui émargent au budget soviétique.

LUX

(VOIR EN DERNIERE PAGE)

M. Poincaré dans l'Aisne

IL INAUGURERAIT EN JUIN DES ÉDIFICES COMMUNAUX A BOHAIN

On rappelle que M. Poincaré, président du Conseil, aurait l'intention d'inaugurer le 12 juin prochain, à Bohain, le nouvel Hôtel de Ville, ainsi que l'Hôtel des Postes.

Alors qu'il était président de la République, M. Poincaré avait rendu visite à la ville de Bohain et constaté l'état lamentable auquel l'avait réduite cinq ans d'occupation.

La ville s'est relevée ; l'industrie du tissage connaît à nouveau sa prospérité d'autrefois ; elle en donnera un aperçu dans l'exposition qui sera faite dans les salles de l'Hôtel de Ville.

Les autres industries de Bohain seront aussi à l'honneur : la construction de machines agricoles dont la renommée est mondiale ; câbles pour transport de l'énergie électrique, etc.

C'est cette rénovation de Bohain que M. Poincaré a promis de venir glorifier.

Ajoutons que les préparatifs de la fête sont vivement poussés ; on nous a parlé entr'autres du grand effort accompli par les diverses écoles, primaires et supérieures, pour donner à ces jours de réjouissance tout l'éclat possible.

LA PLUS FORTE LOCOMOTIVE DE FRANCE A EXPLOSÉ

On mande de Châlons-sur-Marne qu'en moment où des ouvriers étaient en train de redresser, en gare de Châlons-sur-Marne, la 41.000, la plus puissante locomotive de France qui avait déraillé au cours d'une manœuvre, la chaudière fit explosion pour des causes encore indéterminées. Par un heureux hasard, il n'y a pas eu de blessés.

Le voyage de M. Doumergue en Angleterre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« C'est cette ancienne et profonde estime qui les a mis sur la voie de l'entente cordiale, quand le cours des événements leur a fait découvrir l'étroite solidarité de leurs grands intérêts nationaux, et l'heureuse influence que leur action conjuguée pouvait exercer dans le monde pour le maintien de la paix.

» Si cette paix, néanmoins, a pu être troublée par une guerre effroyable, dont le seul souvenir devrait suffire à préserver à jamais le genre humain d'une autre aussi cruelle catastrophe, l'histoire impartiale rendra cette justice à la Grande-Bretagne et à la France qu'elles ont fait en 1914, jusqu'à la dernière minute, tout ce qu'il était possible de faire pour empêcher les hostilités d'éclater.

» De cette lutte et de l'ardente fournaise dans laquelle, pendant plus de quatre ans, elle ont été durement mises à l'épreuve, l'amitié et l'entente cordiale du peuple britannique et du peuple français devaient sortir, et sont sorties, en effet, plus fortes et mieux trempées que jamais.

» Elles constituent donc aujourd'hui, plus encore que par le passé, un élément précieux de paix, qui, s'ajoutant à celui que représente la Société des Nations, est de nature à donner au monde, la sécurité à laquelle il aspire et dont il a grand besoin.

» Tous les sincères amis de la paix en sont au reste pleinement convaincus, et ils éprouveraient peut-être quelque émoi le jour où il leur paraîtrait que notre amitié est moins vive, et notre entente moins cordiale.

» Mais cette éventualité n'est pas à prévoir, car chacun de nos peuples, sachant le prix de la paix, et se souvenant de l'horreur de la guerre, n'aspire qu'à orienter ses activités et celles de l'humanité vers les initiatives, les entreprises et les travaux créateurs de richesse, de civilisation, de progrès matériel et moral.

Un immense champ d'action pacifique a été ouvert aux industriels, aux commerçants, aux financiers, aux travailleurs de tout ordre et de tous pays par les transformations profondes sorties de la guerre, et par les aspirations et les besoins nouveaux qu'elle a suscités chez tous les peuples.

» Il me semble, Messieurs, que dans ce champ d'action et de concurrence, l'amitié et l'entente cordiale de la Grande-Bretagne et de la France peuvent continuer à jouer un rôle bienfaisant pour le monde, sans cesser d'être profitables à la prospérité de l'une et de l'autre nation ».

Ovations

Ce toast, prononcé d'une voix forte et nette, fut interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements unanimes de l'auditoire, notamment quand le chef de l'Etat rappelle avec un rare bonheur d'expression, les sentiments de vive amitié qui unissent les deux pays, et qui se sont fortifiés encore dans les épreuves de la guerre, et quand il assura que le maintien de la paix dépend de l'action conjuguée des deux nations voisines et alliées.

Fait significatif et qui a été très remarqué de toute l'assistance, c'est Sir Austen Chamberlain, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, qui donna plusieurs fois le signal des acclamations, en particulier quand le chef de l'Etat français souligna, à juste titre, l'émoi qu'éprouveraient tous les sincères amis de la paix, s'il leur apparaissait que l'amitié franco-britannique devenait moins vive et notre entente moins cordiale.

De leur côté, les financiers et les hommes d'affaires qui assistaient nombreux au banquet, ont accueilli avec une égale faveur toute la partie du discours présidentiel, qui proposa justement aux deux nations de coopérer l'une et l'autre dans la mesure de leurs moyens, qui peuvent se compléter harmonieusement à l'œuvre de restauration économique et financière du monde.

Une ovation prolongée accueillit la péroraison du Président de la République, qui se retira avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, respectueusement salué jusqu'à son retour à Buckingham, par une foule considérable qui était massée sur le passage du cortège officiel.

La veuve d'Abel Pollet vient de mourir à l'Hospice d'Hazebrouck

La veuve d'Abel Pollet, née Julienne Platteel, pensionnaire de plusieurs années de l'Hospice d'Hazebrouck, est décédée mercredi matin après une longue et triste maladie. Née à Caestre, le 16 octobre 1872, elle s'était mariée à Abel Pollet le 20 novembre 1895.

L'histoire tragique du célèbre bandit et de ses complices est encore présente à toutes les mémoires. On sait par quels méfaits atroces la bande sinistre jeta la terreur dans toute la région flamande, dans le Pas-de-Calais et en Belgique en commettant une série de vols et d'assassinats.

Julienne Platteel, qui avait pris part à quelques expéditions criminelles fut arrêtée le 2 mai 1906. Avec Abel Pollet, son mari, Auguste Pollet, Canut Vromand, Théophile Deroo, et de nombreux complices, elle comparut le 26 juin 1908 devant la Cour d'Assises de Saint-Omer et fut condamnée à cinq ans de réclusion. Abel et son frère, Canut et Deroo, condamnés à mort, furent exécutés à Béthune.

Au cours des audiences, Abel implora plusieurs fois la pitié des jurés et des juges, non pour lui, car il savait ce qu'il avait mérité, mais en faveur de sa femme.

Si elle paraît coupable, disait-il, c'est de ma faute : elle n'a jamais fait que m'obéir. Je suis un meurtrier, je ne vous demande pas pitié pour moi, mais ayez pitié de ma femme et de mes malheureux petits enfants. « Depuis le jour de notre mariage, je lui ai donné de mauvais exemple; elle devait me suivre; elle était en mon pouvoir. Je la frappais. J'ai fait son malheur. C'est une de mes victimes.

Le bandit disait vrai. Il avait maltraité sa femme, il l'avait trompée ; pour vivre et nourrir ses enfants elle avait dû accepter l'argent provenant des vols et des crimes. L'avocat qui défendait la malheureuse n'eut pas de peine à émouvoir le jury et à obtenir pour elle les circonstances atténuantes.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Assez beau, nuageux avec éclaircies ; vent d'est 5 à 7 mètres ; température minimum 5°.

L'Election Sénatoriale DU NORD

La candidature Daniel-Vincent

UNE DÉCLARATION DU CANDIDAT

Les conseillers généraux républicains du Nord se sont réunis hier à la Préfecture et ont entendu leur collègue, M. Daniel-Vincent qui leur a fait les déclarations suivantes :

« Les différents partis républicains du Nord ont reconnu le droit de l'arrondissement d'Avesnes au siège laissé vacant au Sénat par la mort de notre regretté ami Léon Pasqual, comme ils ont reconnu le droit futur de l'arrondissement d'Hazebrouck en vertu des engagements pris. Le Congrès d'Aulnoye m'a désigné à l'unanimité comme candidat unique de l'arrondissement d'Avesnes.

Sa décision est maintenant soumise au seul verdict des délégués sénatoriaux du département à l'élection du 29 mai.

Je demande la constitution d'un comité composé des différentes fractions du Parti Républicain. Je lui soumettrai ma profession de foi, tenant à déclarer d'ores et déjà, comme je l'ai fait à Aulnoye, que je reste ce que je suis, un républicain d'avant-garde, qui, n'ayant pas fait hier le bloc national, n'a pas fait davantage le cartel des gauches et n'entend pas le faire. Le comité constitué aura à connaître de toutes les décisions à prendre et je serai le premier à m'y conformer pour assurer la discipline nécessaire au succès des républicains du Nord. »

« CANDIDATURE D'UNION RÉPUBLICAINE »

Ces déclarations ont été approuvées à l'unanimité et l'on nous a communiqué, à l'issue de la réunion les documents suivants :

« Les conseillers généraux soussignés : D'accord avec les décisions prises à toute époque par les républicains du Nord, reconnaissent le droit d'Avesnes au siège sénatorial rendu vacant par le décès de leur regretté ami Pasqual, comme ils affirment une fois de plus le droit d'Hazebrouck à un siège sénatorial.

Le Congrès d'Aulnoye ayant choisi à l'unanimité notre collègue et ami Daniel-Vincent, comme seul candidat du Parti républicain, nous pensons que ce choix s'impose au département tout entier et qu'il n'est pas nécessaire le réunir un Congrès de tous les délégués sénatoriaux du département.

Notre collègue Daniel-Vincent nous a déclaré que, fidèle à son passé, il défendra demain comme aujourd'hui avec nous au Conseil Général et au Parlement, le ministère d'union nationale et se refusera à une reconstitution du cartel des gauches, nous affirmons que sa candidature est celle de l'Union Nationale Républicaine, si nécessaire pour rétablir notre situation financière et défendre les intérêts de notre département et de la France, et nous demandons à tous les électeurs sénatoriaux républicains de faire triompher sur cette candidature, le 29 mai, les principes d'ordre, de liberté et de progrès social qui sont les nôtres et les leurs ».

***

« Les conseillers généraux soussignés, réunis à Lille, le 18 mai, en vue de l'élection sénatoriale du 29 mai, adressent à l'Abbé Lemire, député du Nord, l'expression de leur admiration reconnaissante pour l'appel cordial qu'il vient de publier pour assurer sur le nom de Daniel-Vincent l'Union Républicaine Nationale et lui renouvellent solennellement à lui et à tout l'arrondissement d'Hazebrouck l'assurance que les droits d'Hazebrouck à un siège sénatorial sont reconnus une fois de plus. »

Les deux documents publiés ci-dessus, sont signés : Potié, Mehieu, Davaine, Daniel-Vincent, Coquelle, Loucheur, Carlier-Caffiert, Garin, Conem, Merlin, Melayers, Maréchal, Leriche, Sénécbal, Demolon, Antoine, Bonnet, Sirot, Vanuxem, Debève, Cantineau, Bourdon, Biondé, Chuffart, Perrier, Richs, Lemesmay, Mallengier, Sapelier, Crépy, Descamps, De la Grange, Grard, Seydoux ».

L'APPROBATION DE LA FÉDÉRATION DU NORD DU PARTI RÉPUBLICAIN, RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

La Fédération du Nord du Parti républicain, radical et radical-socialiste s'est réunie hier à Lille en assemblée générale. Elle a ratifié à l'unanimité et par acclamations la décision de son bureau qui, le lendemain même du congrès des délégués sénatoriaux de l'arrondissement d'Avesnes, avait approuvé la décision de ce congrès et adopté la candidature au Sénat de M. Daniel-Vincent.

Des délégués de tous les arrondissements assistaient à cette réunion qui était présidée par M. le sénateur Debierre, président de la Fédération.

LES ASSURANCES SOCIALES ET LA MUTUALITÉ

M. le sénateur Chauveau, Président de la Commission d'hygiène du Sénat et rapporteur du projet de loi sur les Assurances sociales a reçu **M. Georges Petit**, président de la Fédération Nationale de la Mutualité française avec lequel il s'est entretenu des dernières retouches à apporter au projet de loi sur les Assurances sociales.

Le rapport supplémentaire définitif sera déposé à bref délai et la discussion du projet au Sénat est prévue pour le débat de juillet.

UNE RENCONTRE DE JOUHAUX AVEC DES DÉLÉGUÉS RUSSES

Un certain nombre de représentants ouvriers appartenant à la deuxième internationale, notamment MM. Léon Jouhaux et Oudegeest, se sont rencontrés au cours d'un déjeuner avec les représentants à la conférence de la République des Soviets et ont eu avec eux, un échange de vues sur les questions sociales et économiques, posées devant la conférence.

CARNET

MARIAGE. — Nous sommes heureux d'apprendre le prochain mariage de Mlle Jeanne-Marie Petit, avec M. Pierre Duvivier, Croix de Guerre.

Mlle Jeanne Petit est la fille de M. Georges Petit, maire de Lambersart, Président de la Fédération Nationale des Sociétés de Secours Mutuels et de l'Union Départementale du Nord.

Nous adressons nos plus vives félicitations aux futurs époux et à leur famille.

ROUBAIX

Bureaux, 65, r. de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

UNE AUTO S'ENFLAMME LE CHAUFFEUR BLESSÉ

Hier, vers 16 h. 10, au garage de la rue Colbert, 65, la voiture automobile appartenant à M. Piat, notaire, 40, boulevard de Paris, a pris feu.

Les pompiers, immédiatement informés, ont fait diligence. A leur arrivée, le feu, qui avait dévoré l'avant de la voiture, genre limousine, avait pu être éteint par le conducteur, aidé de voisins munis d'extincteurs.

C'est en nettoyant la boîte de vitesse avec un chiffon imbibé d'essence que le feu aurait pris.

En procédant à l'extinction, le conducteur de la voiture, M. Henri Bossier, 27 ans, a été brûlé aux deux mains et au visage. Il a été pansé à la pharmacie Lelong, rue de Lille ; puis il a été visité par M. le docteur Butruille.

Les dégâts à la voiture, évalués de 3 à 4.000 francs, sont couverts par l'assurance.

VOL DE MATÉRIEL

Le coupable est arrêté. On recherche ses complices

Depuis quelque temps, on remarquait que des vols de matériel étaient faits à la Société Roubaisienne d'Eclairage par le Gaz et l'Electricité, 58, rue de Tourcoing.

Une plainte fut déposée contre inconnu et une enquête ouverte. Elle a abouti à l'arrestation d'un nommé Deleu Raymond, 29 ans, câbleur-électricien, demeurant rue de Tourcoing, 46, cour Saint-Pierre.

Au cours d'une perquisition opérée en son domicile, une certaine quantité de matériel a été découverte. Ce matériel a été reconnu comme provenant des vols ayant fait l'objet de la plainte.

Deleu a été mis à la disposition du Parquet. L'enquête se poursuit pour découvrir ses complices.

AGRESSION NOCTURNE ET TENTATIVE DE VOL

M. Bourse Arthur, 56 ans, matelassier, 462, rue de Lannoy, regagnait dimanche, 15 courant, son domicile. Il était environ minuit. Alors qu'il n'était plus qu'à quelques mètres de sa maison, deux individus inconnus et paraissant pris de boisson, se jetèrent sur lui.

Pendant que l'un des deux le frappait et le maintenait, son complice tentait de lui voler la montre. N'y pouvant parvenir, il lui porta un coup de couteau qui atteignit M. Bourse sous le menton.

Roué de coups et assez sérieusement blessé, M. Bourse, après avoir mis ses agresseurs en fuite, a déposé une plainte.

Les deux apaches, dont on connaît le signalement, et qui sont âgés de 35 à 40 ans, sont activement recherchés par le service de la Sûreté.

LAVEUSES

DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR

200 machines chêne ou pichpin, dont 50 modèles (avec moteur 475 fr., avec volant 135 fr.), tordeuses la plus grande largeur 100 fr. garantie 5 ans : J. OLIVIER BRASSART, 166, rue de Paris, TOURCOING (près Gare des Francs).

On porte à domicile (gratuitement). 826

ENTRE VIEILLES VOISINES

Mme Rowan Marie, veuve Piès, âgée de 81 ans et demeurant rue de Bavai, 88, cour Chalot, 2, a pour voisine Mme Ithurbide Jeanne, Vve Asartes, 56 ans. Toutes deux sont ménagères.

Elles ne semblent pas vivre en un accord parfait et, comme veuve toutes deux, aucun homme ne les discipline, elles s'injurient et se portent des coups.

Mme Rowan accuse Mme Ithurbide de l'avoir, le 10 courant, et sans aucun motif, frappée à coups de poing et de pied. A quoi l'autre répond que si elle a exercé des violences sur sa voisine, c'est après avoir reçu le contenu d'un seau d'eau grasse dans les jambes.

Procès-verbal de cette petite affaire a été transmis au Parquet.

CHARMANTE LIAISON

Mme Lahousse Louise, 49 ans, cabaretière, 57, rue des Filatures, a déposé une plainte contre son ami, M. Poissonnier Victor, 39 ans, manœuvre.

Elle l'accuse de l'avoir, sans motif, le 17 courant, frappée à coups de pied et de poing.

Ce traitement inamical et que les femmes n'aiment guère, M. Poissonnier se défend de l'avoir appliqué à son ami.

Eh ! quoi, dit-il, elle ne manque pas d'audace. C'est moi qui ai été maltraité, giflé et roué de coups de manche à balai par ma maîtresse.

S. M. Poissonnier dit vrai, on avouera que son amie est peut-être charmante, mais qu'elle va un peu fort.

Sagement, le commissaire a transmis au Parquet son procès-verbal. C'est lui qui tranchera.

VOL ET VAGABONDAGE

Des agents du 5e arrondissement, faisant une ronde vers 22 heures, découvrirent dans le chantier du Petit-Lycée, boulevard Gambetta, un individu qui y élisait domicile. C'est un nommé Geldof Augustin-François, 26 ans, commis forain, sans domicile fixe. Il a été trouvé porteur d'un pantalon de velours, dérobé dans le chantier, dans la nuit du 15 au 16 courant, et appartenant à un ouvrier, M. Bansier Georges.

Geldof a été mis en état d'arrestation et déféré au Parquet pour vol et vagabondage.

DERNIÈRE HEURE

Une conférence Briand-Chamberlain à Londres

Les deux ministres ont examiné les divers problèmes internationaux

Les deux ministres des affaires étrangères français et anglais ont eu hier après-midi un long entretien, qui a duré de 5 à 7 heures.

A l'issue de leur entrevue, le communiqué officiel suivant a été remis à la Presse :

« M. Aristide Briand et Sir Austen Chamberlain ont eu, au ministère des Affaires étrangères une longue conversation au cours de laquelle ils ont examiné les divers problèmes internationaux. Cet entretien a été des plus amicaux, et a fait apparaître la communauté de leurs vues. Ils ont constaté une fois de plus la solidité de l'entente cordiale entre la France et la Grande-Bretagne, et la nécessité de la resserrer de plus en plus comme étant la base la plus solide de la paix en Europe.

UNE FABRIQUE DE PAPIER DÉTRUITE PAR LE FEU

Une fabrique de cartonnage et de papier a été détruite hier après-midi par un incendie, à Kaysersberg (Haut-Rhin). Les dégâts sont estimés de 8 à 10 millions.

EN DEUX LIGNES

Paris. — Chaleureuse réception délégués mutilés italiens venant Bruxelles. Franç. rend. visite.

Chalon-sur-Marne. — Prospecteurs ont trouvé à St-Boil, trace nappe pétrole. Sondages prochains.

Linas Monthléry. — Record internat. heure voit. 1500 cm3 battu par Howkes, avec 182 k. 400.

Reims. — Dans trou obus environs, cadavre horr. broyé polonais Obunick, 50 ans. Tué par obus.

— Camp Tahure, grenade éclata blessant grièvement Beaufort, 43 ans, récupérateur.

— Famille enfants cueillant herbe rencontra obus 37. Un garçonnet 14 ans, tué.

Perpignan. — A Sorede, incendie hectares bois destiné aux mines. Nombreux ouv. privés travail.

Marseille. — A Istres, avion s'écrasa sur le sol. Caporal Leinger, 20 ans, tué.

Madrid. — Réception génér. Palais Royal grands dîners, fêtes hier occ. 25e ann. cour. Alphonse XIII.

Athènes. — On dément formellement bruits révolution ayant éclaté en Grèce.

La nouvelle gestion du monopole des allumettes

Une note de la Commission des Finances de la Chambre

La Commission des finances s'est réunie sous la présidence de M. Malvy, qui lui a donné lecture d'une lettre du Président du Conseil, par laquelle ce dernier lui transmet de nouvelles propositions, tendant à modifier la convention relative à la gestion du monopole des allumettes.

La Société gestionnaire consentirait notamment à ramener à 5 %, au lieu de 5.50 %, le taux d'intérêt du cautionnement prévu, de 60 millions de dollars.

La Commission a décidé que cette documentation nouvelle serait publiée en annexe, au rapport de M. de Chappedelaine.

Puis MM. Marcel Cachin et Vincent-Auriol ont demandé que les réponses du personnel figurassent dans les annexes.

Une discussion à laquelle ont pris part MM. de Tinguy du Pouet, de Monicault et Moutet s'est engagée sur la question de la publication des documents à insérer dans le rapport de M. de Chappedelaine.

M. Moutet a proposé que fussent publiés dans cette annexe :

1° Les documents transmis par le Ministre des Finances dans sa lettre ;

2° Les renseignements parvenus depuis la transmission de ces documents, émanant des groupements professionnels, à l'exclusion des renseignements de source individuelle.

La proposition de M. Moutet a été mise aux voix par appel nominal, et a été adoptée par 22 voix contre 6 et 10 abstentions.

LA REVISION DOUANIERE

La Commission a entendu ensuite un exposé financier de M. Barety sur le projet de révision douanière.

M. Barety a indiqué dans quel esprit il comptait rédiger son avis. Une longue discussion a eu lieu, à la suite de laquelle il a été décidé que la Commission demanderait au gouvernement de lui faire tenir une documentation, lui permettant de se prononcer en connaissance de cause, sur le problème qui lui est soumis documentation comportant les tableaux de comparaison avec les coefficients maxima et minima pour les principales grandes catégories.

La même documentation sera demandée à l'étranger.

UN GESTE DE SOLIDARITE

Au profit des « Gueules Cassées »

Nous avons dit que, mues par un sentiment qui les honore, deux associations sportives de Roubaix avaient mis sur pied pour dimanche 22 mai, un match de football, dont le bénéfice irait à l'Association des « Gueules Cassées ».

Cette rencontre, entre l'équipe de la Brasserie Roubaisienne et celle de l'Entente Coopératives Réunies et Brasserie de St-Amand, aura lieu à 9 heures du matin, sur le terrain du Stade Roubaisien, boulevard de Reims.

Nous sommes certains qu'en raison et de la valeur des équipes et surtout du caractère philanthropique de cette manifestation, il y aura foule, au terrain du Stade Roubaisien.

Composition de l'équipe de la Brasserie Roubaisienne : Pelman, Lestienne, Volleckindt, Delannoy Jean, Catteau, Renard, Cazier, Prubost, Decleroq, Parmentier, Servage. Remplaçants : Delannoy R., Huyghe, Duvillers.

Composition de l'Entente Coopératives Réunies et Brasserie de St-Amand : Cassette, Beaufort, Van Coppenolle, Varrasse, Crickeler, Autom, Buist, Canterman, Bonheur, Duquesne, Dubois. Remplaçant : Six.

Rendez-vous pour les équipiers, chez Max, angle des rues Carpeaux et Ingres prolongée, à 8 heures 30.

UN BEAU SUCCES DE L'AMICALE DES ARTS

L'Amicale des Arts de Roubaix a remporté un beau succès au concours régional d'Art dramatique et lyrique à Lille. La Section théâtrale de l'Amicale des Arts qui nous a déjà donné maintes fois l'occasion d'apprécier la diversité de ses ressources dans l'art théâtral, vient d'obtenir, à Lille, dimanche dernier, un succès triomphal.

Elle présentait au concours, organisé par l'Union des sociétés théâtrales de la région du Nord (filiale de la F. S. T. A.) le 1er acte de l'opéra-comique « Les Dragons de Villars ». Elle l'exécuta, salle de l'Université de Lille, devant un jury de haute compétence, qui lui décerna, à l'unanimité, le 1er prix lyrique, avec ses plus vives félicitations, pour la belle exécution, félicitations au chef et à la pianiste.

Le soir, à 20 h. 30, cette belle phalange dut exécuter, à la demande spéciale du jury, à la Soirée de gala, précédant la distribution des prix, et devant un public choisi. Elle fut ovationnée et rappelée plusieurs fois. Les rôles et chœurs furent impeccables et jamais de l'aveu des personnalités présentes et des concurrents, aucun groupe d'amateurs ne donna plus belle représentation.

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. J. De Rycke, président; MM. Lechantre, chef d'orchestre ; J. Lemarchand, régisseur général ; Mme J. Bagein, répétitrice ; Mme Debury, qui tint le piano au concours, aux vaillants interprètes : MM. Lemarchand, J. Bagein, J. Marchel ; Mme Bagein, Mlle G. Balcaen ; aux dévoués artistes : MM. F. Beauduin, Décottignies, Locquet, etc., qui aidèrent à l'organisation et aux chœurs avec l'imposant cadre de choristes hommes et dames de l'Amicale des Arts.

Félicitations à tous et, pour Roubaix, Bravo !

A L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATIONS A BON MARCHE

Le Conseil d'administration de l'Office public d'habitations à bon marché de la ville de Roubaix a tenu, lundi dernier, une importante séance à laquelle étaient présents : MM. Lebas, Wattremez, Sory, Dumont, Nys, Vanovermeir, Lisreture, Dubien, Lerouge, Delescluse, Delecroix et Poorteman.

M. Hache s'est excusé de ne pouvoir assister à la réunion par une lettre dans laquelle il donnait les raisons de ses préférences pour l'adoption d'un programme de travaux ne comportant que des maisons individuelles.

En donnant lecture au Conseil, de cette lettre, M. Sory, adjoint au maire, qui présidait la séance, en réfuta les termes par des arguments auxquels à l'unanimité, le Conseil d'administration déclara se rallier.

Après lui avoir donné acte de cette communication, le Conseil d'administration examina le projet qui lui était soumis et qui prévoit la construction de 100 appartements et de 40 maisons individuelles.

Les devis des architectes s'élevant à 6.503.300 francs et l'Office ne pouvant compter que sur une subvention de 2.146.122 fr. et un prêt de 3.381.768 fr., il y avait lieu de se préoccuper de la différence, soit 975.510 fr. restant à la charge de l'Office.

Pour y pourvoir, le Conseil d'administration décida d'affecter aux travaux le montant du 2e prêt consenti par l'Office départemental d'habitations à bon marché, soit 317.230 fr. et de solliciter de la Ville de Roubaix une subvention de 658.280 fr.

Le Conseil décida de demander également à la Ville de Roubaix : 1. La cession gratuite du terrain devant constituer le fonds des immeubles à bâtir ; 2. La mise en état de viabilité des rues existantes ou à ouvrir ; 3. La garantie prévue par la loi du 5 décembre 1922.

Ainsi se poursuit, malgré les difficultés financières de l'heure, le plan que s'est tracé l'Administration municipale de Roubaix, plan que M. Lebas, maire, rappelait, en recevant, à l'occasion du 1er mai, les délégations ouvrières syndicales.

Bock Meyerbeer LE PLUS ... APPETISSANT

EXPOSITION DES ARTISTES ROUBAISIENS

La Société des Artistes Roubaisiens en est cette année à son 10e Salon annuel qui sera inauguré dimanche 22 mai, à 10heure s, galerie Dujardin.

L'on se souvient que c'est grâce à l'initiative de quelques-uns de nos meilleurs amateurs d'art MM. Courrier, Duriez, Sonneville que Roubaix eut sa première société groupant les artistes locaux.

Depuis son premier salon que la guerre seule interrompit, le public roubaisien accorde sa sympathie à ces expositions, et cela n'a rien d'étonnant car ce sont les talents de chez nous qu'elle aime à jouer et à encourager.

Les Artistes Roubaisiens, réunis entre eux, se sont donnés le noble but de venir en aide à leurs jeunes camarades. La générosité de leur cœur ne trouva pas le répondant dans la caisse de la Société. Il est à souhaiter que l'état de leurs finances soit amélioré par l'inscription de membres protecteurs.

Nous rappelons que ce salon sera ouvert au public sitôt l'inauguration ; jusqu'au dimanche 29 inclusivement.

VENTES DE LAINE

Les ventes de laine ont continué hier, à la Bourse du Commerce.

MM. Pierre Parent et Emile Nys, courtiers assermentés, ont offert, le matin, des lots de blousses, laines lavées, laines brutes et écarts. Acheteurs nombreux. Beaucoup d'étrangers. Comme la veille, Belges et Anglais ont été très actifs. La plupart des lots ont été vendus.

Les blousses de 1er choix furent très demandées et vendues aux prix pratiqués en mars dernier.

En second choix, les prix ont plus favo-

FEUILLETON DU 19 MAI 1927. — N° 12

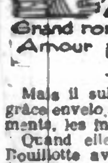

le CALVAIRE d'une AMOUREUSE

Grand roman d'Aventures et d'Amour par Guy de Téramond

Mais il subsistait en cette créature à la grâce enveloppante un inconnu qui, par moments, les inquiétait.

Quand elle avait atteint vingt ans, La Bouillotte avait eu cette idée géniale d'en faire la comtesse Hanska, qui lui servait d'aide, de rabatteuse et d'indicatrice. La vieille Symphronisbe s'était muée en femme de chambre, pour servir d'agent de liaison entre le père et la fille, sans qu'on pût jamais soupçonner les liens qui les rattachaient.

Luce, devenue Edwige Hanska pour les nécessités de la situation, flirtait avec les malheureuses proies sur lesquelles La Bouillotte avait jeté son dévolu, les affolait, les amenait peu à peu à son but, alimentait chez ceux où elle n'existait pas encore la passion des cartes.

Elle remplissait depuis cinq ans ce rôle dangereux d'ensorceleuse, sans jamais s'y être laissé prendre elle-même, réalisant ce paradoxe de demeurer honnête en exerçant le métier le plus interlope.

Bien habile eût été celui qui aurait dit ce qui se cachait derrière la profondeur de ces yeux glauques et sous ce sourire, dans cette petite bouche aux dents éclatantes.

N'était-elle, elle aussi, qu'une âpre ambitieuse acharnée au gain ?

Y avait-il chez elle le regret ou le désir d'une autre vie ?

Etait-elle vraiment la coquette féroce et froide qui poursuit son but sans s'occuper des malheurs qu'elle sème autour d'elle ?

Avait-elle des sens capable de s'émouvoir ? Un cœur susceptible de battre ?...

Peut-être elle-même l'ignorait-elle, mais en tout cas, ce côté obscur et énigmatique de sa personnalité tourmentait parfois l'excellent La Bouillotte, qui répétait à sa femme :

— Surtout, fais attention à la petite !... Qu'elle n'aille pas commettre d'imprudence : je ne veux pas avoir à rougir de mon enfant...

Et Symphronisbe admirait la délicatesse de sentiments de M. Bouillot qui, ayant une fille belle à ravir, ne tirait de sa beauté qu'un parti incomplet.

Dans sa chambre luxueuse du palace, la comtesse Hanska se préparait maintenant pour le souper auquel l'avait conviée le vieil Abdulah.

Sidonie, toute à son rôle de camériste, l'aidait de son mieux.

— Ne garde pas cette toilette, dit-elle, en enveloppant d'un coup d'œil critique la mince tunique lamée d'argent que la jeune femme avait revêtue pour aller au Casino... C'est très bien de se déshabiller ainsi devant cinq ou six cents personnes, mais pour un tête-à-tête, ça n'est vraiment pas convenable...

Et elle ajouta avec une sollicitude inquiète :

— Tu te rappelles le signal, n'est-ce pas ? Si ton Egyptien devient trop entreprenant, tu ouvres la fenêtre... Ton père, qui attend dans la rue monte et tu n'as plus qu'à les laisser se débrouiller ensemble...

— Sois tranquille, maman, j'ai compris... et je t'assure que le prince Abdulah, tout prince qu'il est, m'est bien indifférent !

Sidonie revenait avec une robe :

— Voilà qui me paraît parfaitement convenir... Sans compter qu'elle te va divinement.

Elle tendait à sa fille une gaine en dentelle noire, que celle-ci revêtit d'un air las.

Décidément, la perspective de ce souper lui pesait lourdement.

Pourtant, elle sourit à l'image que lui renvoyait la haute psyché devant laquelle elle s'habillait.

— Tu es superbe ! déclara Sidonie avec enthousiasme, tout à fait comme moi quand je jouais la *Dame aux Camélias !...*

La jeune fille haussa doucement les épaules et remplaça son collier de perles par un pendentif fait d'un scarabée égyptien qui accentuait plus encore l'étrangeté de son type.

Elle exagéra d'un coup de crayon l'arc de ses sourcils fins, accusa l'éclat des lèvres pourpres et, satisfaite d'elle-même, oublia son ennui dans la joie d'être belle.

— Ce pauvre vieil Abdulah, murmura-t-elle, s'il supposait ce qui l'attend !

— A cette heure, M. Bouillot doit savoir à quoi s'en tenir sur son compte ! répondit simplement Sidonie.

Les salons du Hunting-Club n'avaient jamais été remplis d'une telle affluence.

Tous les habitués étaient présents ce soir-là, attirés sans doute par l'histoire du prince Abdulah et de sa chance insolite.

Le commandant, très élégant, une fleur à la boutonnière, tenait la banque.

Mais du banquier aux pontes et aux croupiers, chacun semblait crispé par l'impatience et semblait attendre un événement sensationnel.

On guettait l'arrivée du prince !

Il viendrait, cela était certain. Un joueur heureux n'abandonne pas une veine aussi prodigieuse que la sienne, et chaque fois que la porte s'ouvrait, tous les regards se tournaient vers elle, déçus de ne pas le voir entrer.

Vers dix heures, Roger de Lanzac fit son apparition avec le baron Mariacourt, qui s'était accroché à lui et avait obtenu qu'il le présentât.

A vrai dire, il s'était rendu au Hunting plus pour se distraire que pour prendre part à la partie.

Il vivait, depuis la veille, dans un état de surexcitation qui lui tendait les nerfs.

Il était à un de ces instants de l'existence où l'on voudrait bousculer les jours et les heures pour arriver plus rapidement au but que l'on devine tout proche.

Mme Lasson avait répondu à l'envoi du Pétrarque par un mot infiniment gracieux, où elle l'invitait à venir la voir à Menton.

Il sentait que c'était tout son avenir qu'il jouait en ce moment, sûr d'avoir plu, et tenait la conquête de la jeune femme pour certaine.

Mais il s'agissait d'aller vite.

Il était complètement décavé et ce mariage était le seul espoir qui lui restât.

Depuis le départ d'Irène, l'image de la jolie veuve le hantait délicieusement.

Il ne voyait pas seulement dans cette union une belle affaire, adroitement enlevée. Marthe avait produit sur lui une impression profonde.

La grâce tendre de ses attitudes, jointe à une réserve un peu timide qui était d'un grand charme l'enchantaient par le contraste qu'elles offraient avec la beauté barbare et épanouie de Mme Pommereilles.

Il s'émouvait au souvenir de ce doux regard, de ces traits fins, encadrés dans une incomparable chevelure aux reflets sombres.

En dépit des calculs positifs qui se mêlaient à ses sentiments, il était amoureux et s'étonnait même de pouvoir l'être encore avec autant d'ardeur et de fougue.

Pas l'ombre d'un remords ne l'effleurait à propos d'Irène.

Il était ravi de s'être débarrassé aussi facilement de cette vieille maîtresse encombrante et cette rupture, qui s'était faite d'une manière si aisée, sans qu'il eût l'ennui de la provoquer, lui paraissait d'un heureux augure pour l'avenir.

Par une anomalie singulière, la solitude lui avait pesé ce soir-là.

Il était trop énervé pour demeurer chez lui et avait décidé d'aller passer sa soirée au cercle.

— *Je* jouerai comme vous, répétait obstinément Mariacourt qui s'attachait à ses pas, tel un chien perdu.

La présence de ce gros garçon, solide et vulgaire agaçait Lanzac, qui ne tarda pas à lui attribuer la déveine qui s'abattait sur lui persistante, lui prenant un par un, jusqu'au dernier, la trentaine de louis qui lui restaient.

Mais, à ses côtés, le baron se métamorphosait.

Ce campagnard robuste, qui avait jusqu'alors vécu loin des cercles, du jeu et des tripots, venait d'avoir brusquement la révélation de la joie âpre du jeu.

Son visage sanguin s'animait d'une ardeur inconnue, ses mains aux doigts épais tremblaient, tandis qu'il jetait sur le tapis vert les billets que raflait la palette des croupiers.

Il avait déjà perdu cinq mille francs et s'obstinait, saisi à son tour par l'engrenage, sans remarquer le départ de Roger et, comme un retour de fortune lui faisait gagner d'un coup une partie de ce qu'il avait perdu, une flamme singulière passa dans ses placides.

Il tira de sa poche une liasse de billets, les jeta sur la table, sans compter, par petits paquets. Un quart d'heure plus tard, il avait mangé la valeur d'une de ses fermes.

Cependant Roger, mécontent, maudissait l'inspiration absurde qu'il avait eue de risquer au Hunting ses dernières ressources.

Qu'allait-il devenir ?

Si habile qu'il fût, il ne pouvait espérer épouser Mme Lasson avant plusieurs semaines.

Il importait de vivre jusque-là.

A ce moment, il aperçut, dans un coin de la salle, la bonne figure souriante de la Bouillotte.

Ce fut pour lui un trait de lumière.

Comment n'y avait-il pas songé plus tôt ?

Le chef croupier ne lui avait-il pas offert de le tirer d'affaire, le cas échéant ?

Il se dirigea vers lui

— Eh bien ! monsieur le comte, lui demanda-t-il en le voyant s'approcher, cela va-t-il mieux ce soir ?

— Comme un homme qui vient d'être complètement nettoyé, ricana amèrement Roger. Quelle poisse !...

(A suivre)